

## Appel de candidatures – Recrutement interne

### CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA (IRSC) de niveau 1

La Faculté des sciences de l'UQAM lance un concours destiné à pourvoir une Chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 1 dans le secteur des sciences de la santé (IRSC).

Le présent concours est arrimé à l'appel de thématiques ouvert le 23 juin 2021 par la Faculté des sciences : **le dossier de candidature devra être associé avec un dossier de thématique.**

#### I- Information générale sur le programme des CRC

Le programme des CRC vise à attirer et retenir au Canada des chercheuses et chercheurs parmi les plus accomplis et prometteurs. Chaque université dispose d'une allocation de CRC qu'il peut utiliser en fonction de certaines règles. Les chaires de niveau 1 sont destinées à des chercheuses et chercheurs reconnus par leurs pairs comme des chefs de file mondiaux dans leur domaine. Ces chaires, d'une valeur de 200 000 \$ par année, sont d'une durée de sept ans et renouvelables une fois (pour plus de précisions, veuillez consulter le [site Web du Programme des CRC](#)).

La candidate retenue, le candidat retenu s'engage à déposer son dossier au Secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada au concours du **19 avril 2022** ou au plus tard, au concours du **18 octobre 2022**.

#### II- Engagement de l'Université envers l'équité, la diversité et l'inclusion

Le présent concours s'inscrit dans le programme d'équité du programme des chaires de recherche du Canada en ce qui a trait aux différents aspects du processus de mise en candidature. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site suivant : [chairs-chaieres.gc.ca/programme/programme/equity-equite/recruitment-recrutement-fra.aspx](http://chairs-chaieres.gc.ca/programme/programme/equity-equite/recruitment-recrutement-fra.aspx)

Afin d'atteindre ces objectifs, l'UQAM a développé un Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion ([recherche.uqam.ca/upload/files/uqam-crc-plan-action.pdf](http://recherche.uqam.ca/upload/files/uqam-crc-plan-action.pdf)). Elle fait la promotion de l'équité et s'engage à assurer la représentation des groupes sous-représentés : les femmes, les minorités visibles, les personnes en situation de handicap et les personnes autochtones (définitions disponibles à la page [edi.uqam.ca/edi-en-recherche-et-en-creation/groupe-vises](http://edi.uqam.ca/edi-en-recherche-et-en-creation/groupe-vises)). Elle favorise également les candidatures présentées par des personnes de toute orientation et identité sexuelle, et quiconque possède les compétences et les connaissances nécessaires pour travailler efficacement en collaboration avec des communautés diversifiées. L'établissement pourra offrir des mesures d'adaptation pour répondre aux besoins de candidates, candidats ayant, par exemple, une déficience auditive ou une mobilité restreinte. L'UQAM se doit aussi d'atteindre les cibles imposées par le secrétariat des Chaires en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI). À cet effet, la sélection de la candidature devra tenir compte des critères d'excellence et devra aussi répondre au besoin de contribuer à l'atteinte des cibles institutionnelles en matière d'équité pour chacun des quatre groupes désignés par le programme des Chaires de recherche du Canada ([src.uqam.ca/crc-exigences.html](http://src.uqam.ca/crc-exigences.html)).

L'Université du Québec à Montréal souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi. De fait, elle invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes en situation de handicap qui répondent aux exigences du poste à

1 sur 5

soumettre leur candidature à cet appel. À candidature égale, l'avantage sera donné à la personne qui est issue d'un des quatre groupes désignés par les Chaires de recherche du Canada, à savoir les femmes, les minorités visibles, les personnes handicapées et les personnes autochtones. L'établissement pourra offrir des mesures d'adaptation pour répondre aux besoins de candidates, candidats ayant, par exemple, une déficience auditive ou une mobilité restreinte : joindre monsieur Philippe Pierret ([pierret.philippe@uqam.ca](mailto:pierret.philippe@uqam.ca)) pour de plus amples informations.

La personne sélectionnée au terme du présent concours devra compléter le [questionnaire d'identification – Accès à l'égalité en emploi](#)<sup>1</sup>, et le faire parvenir à [egalite@uqam.ca](mailto:egalite@uqam.ca). À cet égard, il est possible de joindre madame Émilie Macot ([macot.emilie@uqam.ca](mailto:macot.emilie@uqam.ca)) pour de plus amples informations.

### III- Fonctionnement de l'appel de candidatures

#### 1. Admissibilité

La personne candidate doit être<sup>2</sup> une chercheuse ou un chercheur exceptionnel de calibre mondial dont les réalisations ont eu un impact marqué dans son domaine. Cette personne doit démontrer être une cheffe ou un chef de file de réputation internationale dans son domaine. Elle doit savoir très bien recruter et superviser des étudiantes et étudiants de cycles supérieurs et des chercheuses et chercheurs postdoctoraux en tenant compte des différentes pratiques en vigueur dans son domaine ou sa discipline ; et, une fois titulaire d'une chaire, être en mesure de recruter, de former et de retenir d'excellents stagiaires, étudiants et futurs chercheurs. Enfin, la personne candidate doit proposer un programme de recherche original, novateur et de la plus haute qualité.

**Chaque département de la Faculté des sciences peut déposer un dossier** provenant d'une professeure ou d'un professeur déjà en poste à l'UQAM.

La candidate, le candidat à une chaire de niveau 1 doit détenir un statut de professeur titulaire ou de professeur agrégé dont on s'attend à ce qu'il évolue en statut de professeur titulaire dans l'année ou dans les deux ans suivant la mise en candidature.

Toute l'information relative au Programme est consultable sur le site Web des Chaires de recherche du Canada. On peut y trouver, entre autres, plus de précisions au sujet des [critères d'admissibilité](#).

#### 2. Sélection

L'évaluation des dossiers se fera par un comité facultaire, nommés par le Comité de la recherche de la Faculté des sciences, présidé par la vice-doyenne à la recherche de la Faculté des sciences. Il évaluera les dossiers selon les critères d'excellence en recherche du Programme des chaires de recherche du Canada.

Les chaires de niveau 1 sont attribuées à des chercheuses et chercheurs qui répondent aux critères suivants :

<sup>1</sup> [www.rhu.uqam.ca/visiteurs/egalite/QuestionnaireAccesEgalite.pdf](http://www.rhu.uqam.ca/visiteurs/egalite/QuestionnaireAccesEgalite.pdf)

<sup>2</sup> [https://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise\\_en\\_candidature-fra.aspx#9](https://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx#9)

- Être une chercheuse ou un chercheur exceptionnel et novateur de calibre mondial dont les réalisations ont eu un impact marqué dans son domaine ;
- Montrer qu'elle ou il est un chef de file de réputation internationale dans son domaine ;
- Proposer un programme de recherche de chaire original, novateur et de la plus haute qualité ;
- Savoir très bien recruter et superviser des étudiantes et étudiants de cycles supérieurs et des chercheuses et chercheurs postdoctoraux en tenant compte des différentes pratiques en vigueur dans son domaine ou sa discipline et, une fois titulaire d'une chaire, être en mesure de recruter, de former et de retenir d'excellents stagiaires, étudiants et futurs chercheurs.

En plus des critères du Programme, le comité :

- S'assurera que la candidate retenue, le candidat retenu :
  - Est professeure ou professeur titulaire (ou agrégé dont on s'attend à ce que le statut devienne professeur titulaire dans l'année ou dans les deux ans suivant la mise en candidature)
- Proposera un ordonnancement au Comité de la Recherche.

### 3. Processus de mise en candidature

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit déposer un dossier au plus tard le **18 octobre 2021** à 17h, auprès de madame Magali Barré, à l'adresse [vdr.sciences@uqam.ca](mailto:vdr.sciences@uqam.ca), qui transmettra les dossiers au comité. La candidate, le candidat devra aussi communiquer à la direction du département concerné le dossier de candidature. **Le dépôt d'un dossier de candidature devra être associé avec le dépôt d'un dossier de thématique.**

Le dossier doit comprendre l'ensemble des éléments suivants :

- 1) Le curriculum vitae qui fait état des subventions obtenues, des publications des dix dernières années et de l'encadrement des personnes hautement qualifiées (étudiants de 1<sup>e</sup> cycle et cycles supérieurs, stagiaires postdoctoraux, etc.). Le format de CV accepté est le CV commun canadien formaté selon les consignes du conseil fédéral correspondant au domaine des sciences de la santé (IRSC) ;
- 2) Un résumé d'une page faisant ressortir les points forts du CV (utiliser le modèle fourni) ;
- 3) La résolution de l'assemblée départementale (et centre(s) de recherche s'il y a lieu) appuyant la thématique de recherche, la candidate ou le candidat et son projet de Chaire de Recherche du Canada ;
- 4) Deux (2) lettres d'appui externe à l'UQAM soumises par des experts reconnus dans le domaine, expliquant en quoi la candidature mérite d'être retenue. Les lettres doivent être rédigées de façon à pouvoir facilement mesurer l'excellence du dossier et le potentiel de réussite dans le cadre d'une demande de chaire IRSC niveau 1 ;
- 5) Un document de mise en candidature de **4 pages maximum** (voir les précisions ci-après).

Le document de mise en candidature doit présenter le **programme de recherche pour la chaire** qui soit original, novateur et de la plus haute qualité. Il devra inclure les informations suivantes :

- Le titre de la Chaire de recherche du Canada ;
- La description du programme de recherche devra inclure :
  - Les objectifs explicites du programme de recherche ;

- L'importance et l'originalité de la recherche proposée ainsi que sa contribution prévue à l'avancement du savoir ;
- La démonstration du caractère structurant du programme de recherche proposé en fonction de la thématique et des axes de développement stratégique du département et/ou centre de recherche, des **orientations stratégiques de la recherche à la Faculté des sciences**<sup>3</sup> et de l'UQAM<sup>4,5</sup> ;
- La démonstration du potentiel à recruter, former et retenir d'excellents étudiantes et étudiants, et stagiaires postdoctoraux ;
- S'il y a lieu, la démonstration de la complémentarité avec une Chaire de recherche du Canada déjà existante.

Le document de mise en candidature doit respecter les normes de présentations suivantes :

- Les références doivent être placées séparément ;
- **Ne doit pas dépasser 4 pages** ;
- 8 ½" x 11" (216 mm x 279 mm) ;
- Police de caractères utilisée pour le corps du texte doit être en Times New Roman 12 points ou Arial 11 points ;
- Les marges (latérales, supérieure et inférieure) doivent être établies à au moins ¾ po (1,87cm).

#### 4. Calendrier

La candidate ou le candidat retenu s'engage à suivre l'échéancier suivant pour un dépôt en avril 2022 :

Étapes au niveau de la Faculté des sciences	
Lancement de l'appel de candidatures	17 septembre 2021
Dépôt des dossiers (candidatures et thématiques)	<b>18 octobre 2021</b>
Réunion du comité facultaire de la Faculté des sciences	Début novembre 2021
Réunion du Comité de la Recherche de la Faculté des sciences pour la sélection de la thématique et de la candidate ou du candidat	11 novembre 2021
Réunion du CRFS pour l'appui des dossiers complets	17 mars 2022
Réunion du Conseil académique de la Faculté des sciences pour l'appui facultaire	23 mars 2022

La candidate ou le candidat retenu s'engage :

- À suivre l'échéancier suivant pour un dépôt en **avril 2022** :
  - 12 novembre 2021-avril 2022 = Écriture du dossier
  - À partir du 12 novembre 2021 = Demande des lettres d'appui externes
  - 20 mars 2022\* = Envoi des dossiers finaux au SRC, incluant les lettres de soutien
  - 19 avril 2022 = Envoi du dossier par l'UQAM au Programme des CRC
- Ou l'échéancier suivant pour un dépôt en **octobre 2022** :
  - 12 novembre 2021-octobre 2022 = Écriture du dossier

<sup>3</sup> [https://sciences.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/9/2019/12/orientations\\_recherche\\_fds\\_20150521\\_complet.pdf](https://sciences.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/9/2019/12/orientations_recherche_fds_20150521_complet.pdf)

<sup>4</sup> <https://recherche.uqam.ca/upload/files/orientations-strat%C3%A9giques-recherche-2014-2019.pdf>

<sup>5</sup> [https://planstrategique.uqam.ca/fichier/document/PlanStrategique\\_UQAM\\_2015-2019.pdf](https://planstrategique.uqam.ca/fichier/document/PlanStrategique_UQAM_2015-2019.pdf)

- À partir du 12 novembre 2021 = Demande des lettres de soutien
- Septembre 2022\* = Envoi des dossiers finaux au SRC, incluant lettres de soutien
- 18 octobre 2022 = Envoi du dossier par l'UQAM au Programme des CRC

\* La date devra être confirmée par Philippe Pierret du SRC